

## Vivendi : première cible des activistes

02/04/2015 - 18:14 | Pascale Besses-Boumard



Vincent Bolloré / Le Figaro (Jean-Christophe Marmara)

**En attendant de pouvoir bénéficier de droits de vote double-si la résolution est votée en AG-Vincent Bolloré accélère sa montée au capital de son groupe. L'AMF lui a demandé de clarifier sa communication sur le sujet Canal+ alors que ses échanges avec le fonds PSAM tournent au vinaigre.**

Réponse du berger à la bergère ? Bolloré se méfierait-il des fonds activistes à l'origine de plusieurs résolutions en vue de la prochaine assemblée ? Toujours est-il qu'il multiplie les achats de titres Vivendi depuis plusieurs jours pour en détenir à ce jour 12% après avoir déjà augmenté sa participation en fin de semaine dernière. Ce franchissement de seuil est assorti aujourd'hui d'une déclaration d'intention faite auprès de l'AMF. Où l'on y apprend que Bolloré envisage de poursuivre ses achats d'actions en fonction des opportunités de marché ; que l'investissement dans la société « marque la confiance que porte le groupe Bolloré dans la capacité de développement de Vivendi et sa volonté d'accompagner la stratégie de cette dernière », qu'il ne détient pas d'autres

instruments financiers susceptibles d'augmenter sa participation et qu'il n'exclut pas de « proposer de nouvelles nominations au sein du conseil de surveillance ».

Mais ces informations n'ont manifestement pas été jugées suffisamment précises par l'AMF qui a demandé à Vivendi de clarifier sa communication au sujet de Canal+ et du cadre réglementaire en cas de cession. Ce qu'elle s'emploie à faire en ce moment, un communiqué étant en préparation d'ici à la fin de la journée, voire demain.

Plus que jamais, Vincent Bolloré se met donc en position d'affronter les fonds PSAM et PhiTrust, même si, sur le papier, il y a peu de chance que ces deux actionnaires, à la tête de moins de 3%, puissent avoir le dernier mot dans le combat qui les oppose sur le versement d'un dividende plus généreux qu'annoncé et l'abandon de la loi Florange sur les droits de vote double. Cela étant, il n'y a pas que PhiTrust à se positionner contre l'acquisition de droits de vote double au bout de deux années de détention au nominatif. L'ensemble des fonds d'investissement, et plus particulièrement anglo-saxons sont arqué boutés contre ce principe qui rompt avec leur devise : une action, un droit de vote. Du coup, comme Vivendi est largement détenu par ce type d'actionnaires, il n'est pas impossible que cette résolution soit retoquée lors de la prochaine AG du 17 avril. Et c'est là où le poids de chaque actionnaire sera déterminant, sachant que cette disposition doit être votée aux deux tiers et que le jeu des forces en présence dépendra surtout de ceux qui se seront déplacés ou fait représenter. Concernant la résolution réclamant le versement d'un dividende supérieur à celui proposé par le groupe français, Vincent Bolloré vient d'obtenir le soutien précieux d'un acteur puissant lors des AG : le cabinet de proxy ISS, lequel a recommandé à ses très nombreux clients gérants de repousser la résolution présentée par PSAM au motif qu'il n'est pas judicieux d'appauvrir la société au moment même où elle doit se redéployer pour assurer son développement futur.

Les boursiers anticipaient depuis plusieurs mois l'arrivée en Europe des fonds activistes. On en a la première démonstration avec Vivendi. A voir maintenant comment les fleurons européens vont réussir à esquiver les attaques de ces professionnels qui n'hésitent pas à mettre les moyens (humains et financiers) pour parvenir à leurs fins. Les premières revendications de ces protagonistes devraient se concentrer autour de la distribution de dividendes exceptionnels ou de rachats d'actions compte tenu de la bonne santé bilancielle des grandes entreprises. Viendra logiquement ensuite la demande de réorganisation opérationnelle et de gouvernance.